



Extrait du procès-verbal des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 15

Absences : 0

Procurations : 0

Date de convocation : 21/04/2026

Sous la présidence de M. Pascal WIEDEMANN, Maire
Etaient présents : M. Brice GSCHWIND, Mme Nathalie VERRIER, M. Jean-Marie FLURY,
Adjoints,
Mmes Agnès ENDERLEN, Ludivine GILLET, Cynthia HAGMANN, Mireille JOLY, Caroline
KIGER, Véronique LAMARE, Catherine LIMACHER
MM. Sébastien GENTZBITTEL, Florentin LABRELL, Patrick MISERÉ, Dominique RICHARD

Délibération 20/2026

Objet : Convention de servitudes pour un ouvrage souterrain entre ENEDIS et la Commune de Manspach au 11, rue de l'Eglise section 02 parcelle 147

Monsieur le Maire explique :

Dans le cadre d'un raccordement d'une production photovoltaïque au 11 rue de l'Eglise, l'entreprise ENEDIS demande à implanter, sur la propriété de la Commune, une canalisation souterraine.

Une indemnité forfaitaire unique de 20.-€ sera versée à la Commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE,

- ENEDIS à implanter une canalisation souterraine sur la propriété de la Commune
- M. le Maire à signer la convention s'y rapportant et à prendre toute décision y afférant.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Pascal WIEDEMANN